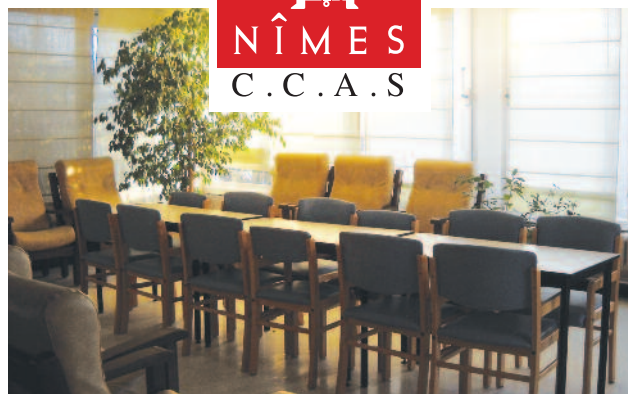


# Les résidences **AUTONOMIE**

*La Montagnette & l'Enclos Rey*



14 rue des Chassaintes • CS 91008 • 30906 NIMES cedex 2  
Tél. 04 66 76 84 84 - Fax 04 66 76 84 80 - ccas@ville-nimes.fr



# Les résidences **AUTONOMIE**

La Montagnette  
& l'Enclos Rey



## *Bienvenue !*

La Direction et le personnel des résidences autonomie "La Montagnette" et "L'Enclos-Rey" sont heureux de vous accueillir. Chacun mettra tout en œuvre pour que votre séjour dans nos établissements soit le plus agréable possible.

### **ACCUEIL**

Les résidences autonomie s'adressent principalement à des personnes autonomes qui souhaitent continuer à vivre de manière indépendante tout en bénéficiant d'un cadre de vie sécurisé et adapté à leur âge. Elles conjuguent logement individuel et services collectifs.

Créée en 1969, la résidence autonomie "La Montagnette" est située sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> arboré et fleuri, dans un quartier calme sur les collines de Serre Paradis à l'est de Nîmes.

Elle est desservie par une ligne de bus TANGO. La résidence regroupe 48 logements de type F1, F1 bis et F2 sur deux étages sans ascenseur.

Et

La résidence "L'Enclos-Rey", créée en 1984, agrémentée de plusieurs terrasses fleuries est située en plein centre ville, dans un endroit propice au repos.

Elle regroupe 25 logements de type F1, F1 bis et F2 étagés et desservis par un ascenseur.

### **Accueil temporaire**

Possibilité d'**accueil pour une période limitée** de personnes âgées désireuses de quitter momentanément leur domicile dans le but de se familiariser dans une des structures avant de déterminer une admission définitive.

### **Accueil à long terme**

Vous pouvez installer à votre convenance : votre mobilier personnel, votre téléviseur, recevoir votre courrier et faire suivre votre ligne téléphonique.

Les établissements sont habilités à l'aide sociale et conventionnés à l'allocation logement. Ces aides seront octroyées en fonction des ressources de la personne. Le Conseil Départemental a l'autorité des tarifications et le prix de journée est révisé chaque année.

Les résidences autonomie ne sont pas médicalisées ; la coordination des soins est assurée au sein des résidences par l'intervention des prestataires extérieurs (infirmières, kinésithérapeutes, pédicures, services d'aide à domicile, consultations médicales) au libre choix.

### **SECURITE**

Un personnel pouvant gérer l'urgence est présent 24h sur 24, week-end compris et jours fériés. Un système de téléassistance est proposé gratuitement et fortement conseillé, avec la mise en place d'une ligne téléphonique fixe privative qui permettra de joindre le personnel à tout moment, de jour comme de nuit.

### **RESTAURATION**

Les repas sont fabriqués à l'extérieur des résidences, dans le strict respect des normes d'hygiène alimentaire, par une cuisine centrale dépendant d'une société privée.

Ces repas sont servis en salle de restauration le midi et le soir sur la résidence autonomie La Montagnette. Pour la résidence Enclos-Rey, le repas du soir est livré sous forme de plateaux repas. Seul un régime pauvre en sel et en sucre peut être demandé.

### **LINGERIE**

Un local lingerie est à disposition dans chaque résidence, avec des machines à laver le linge soumis à un règlement de fonctionnement interne.

### **ANIMATION LOISIRS PREVENTION**

Vous serez chez vous dans tous les espaces collectifs des résidences (salle à vivre, salons, jardin, terrasses et terrain de boules pour la Montagnette).

Vous pourrez contribuer à la vie de l'établissement en proposant des activités, en faisant vivre le Conseil de la Vie Sociale ou l'association des résidents. A l'entrée, vous construirez également votre projet personnalisé avec la responsable des établissements.

Les résidences autonomie proposent des activités tout au long de l'année (activité courses, atelier mémoire, sortie à l'extérieur, repas à thème, service bibliothèque, atelier multimédia, loto...), ainsi que des actions, individuelles ou collectives concourant à la prévention de la perte d'autonomie (vacation de psychologue, mission de service civique...).

### **INTERNET**

La WIFI public est disponible dans les parties communes.

